

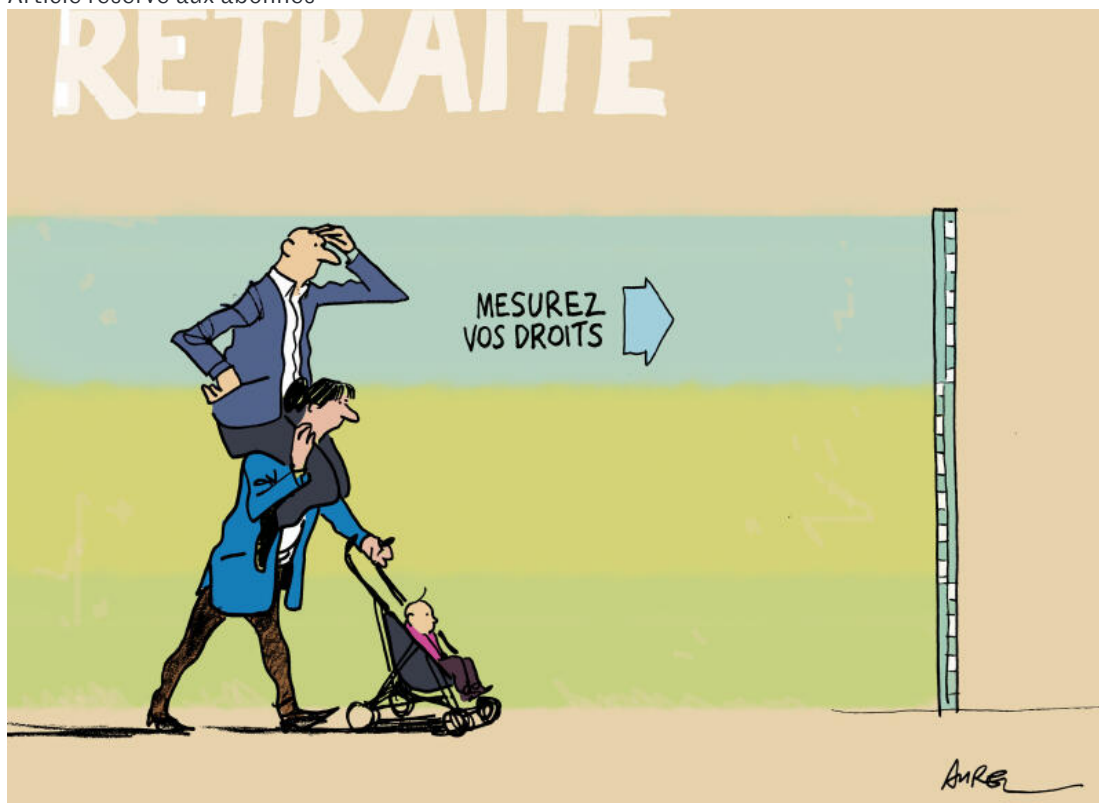
Inégalités à la retraite : 64 ans de la vie d'une femme

Les femmes touchent une retraite de 28 % inférieure à celle des hommes en moyenne, pensions de réversion comprises. Une inégalité résultant des interruptions de carrière, des écarts de salaires, de l'orientation des étudiantes vers les métiers moins bien payés, mais aussi des normes et des différences de rapport à l'argent se forgeant dès l'enfance.

Par Marie Charrel

Publié le 18 janvier 2023 à 06h00, modifié le 19 janvier 2023 à 07h47 • Lecture 7 min.

Article réservé aux abonnés



AUREL

Catherine Meunier n'est pas du genre à se plaindre. Dans les années 1970, quand son mari est parti en coopération en Afrique du Nord, elle a posé deux ans de disponibilité pour le suivre. Au retour, elle a enchaîné les temps partiels dans la fonction publique pour s'occuper de leurs quatre enfants.

Résultat : « Je touche une petite retraite, 1 100 euros par mois – mais tout va bien, je suis mieux lotie que beaucoup d'autres ! », insiste-t-elle. Quand elle repense à sa carrière hachée, elle reconnaît néanmoins, à demi-mot : « En vérité, je n'ai pas eu le choix. A l'époque, il était impensable que le père fasse de tels sacrifices. »

Lire aussi : [Grève du 19 janvier : Dussopt reconnaît une mobilisation « importante » ; les syndicats donnent rendez-vous le 31 janvier](#)

Claudine Lefebvre non plus n'est pas du genre à se plaindre. A 70 ans, elle travaille encore près de Nice – chaque soir, elle récupère les enfants d'une voisine après l'école – pour compléter sa pension, de 1 000 euros mensuels. « C'est assez pour vivre, mais pas pour me permettre d'aller régulièrement voir mes fils à Paris. » Mère célibataire, ancienne vendeuse, elle s'est arrêtée longtemps de travailler pour élever ses deux garçons, avec l'aide informelle de son frère. « Si j'avais compris plus tôt que cela me

ferait une retraite aussi petite, je me serais débrouillée pour travailler plus. Mais comment ? »

Selon les derniers chiffres de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), les femmes résidant en France ont touché une retraite moyenne de 1 154 euros brut en 2020, de 40 % inférieure à celle des hommes, de 1 931 euros. Certes, cette différence tombe à 28 % (1 401 euros contre 1 955 euros) si l'on prend en compte les pensions de réversion touchées lorsque le conjoint décède. Et surtout, elle ne cesse de baisser depuis les années 1970, grâce à la meilleure insertion professionnelle des femmes. Il n'empêche : *« Selon nos différentes projections, cet écart ne sera toujours pas comblé en 2065 »*, explique Carole Bonnet, de l'Institut national des études démographiques (INED).

Facteurs inconscients

Pourtant, les femmes sont aujourd'hui plus diplômées : 54,2 % des 25-34 ans ont terminé avec succès des études supérieures, selon Eurostat, contre 46 % des hommes du même âge. En outre, les trimestres supplémentaires accordés à la retraite pour chaque naissance, tout comme le rattrapage salarial déployé par les entreprises au retour des congés maternité, compensent les interruptions de carrière liées aux enfants.

« Mais en partie seulement, tranche Brigitte Grévy, ancienne présidente du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Car les inégalités de retraite ne résultent pas seulement de la vie professionnelle, mais aussi d'un ensemble de facteurs culturels, personnels ou encore patrimoniaux bien plus larges. » Souvent inconscients, ces facteurs creusent les différences de revenus et richesse entre les sexes tout au long de la vie, explique-t-elle encore. *« Et ils démarrent dès l'enfance. »* Dès l'enfance, vraiment ?

Lire aussi : [Ces seniors qui persistent à travailler : « Impossible de vivre en retrait »](#)

« Absolument », abonde l'essayiste Titiou Lecoq, autrice de *Le Couple et L'Argent* (Ed. Iconoclaste, 2022). Dans cet ouvrage truculent, elle démontre comment les inégalités dans le rapport à l'argent se forment dès le plus jeune âge, fruit des conditionnements appliqués plus ou moins consciemment par les parents, l'école et, plus largement, la société. *« Les études montrent que les garçons touchent en moyenne 4 euros d'argent de poche mensuel en plus que les filles qui, déjà, se sentent moins légitimes à réclamer plus à et négocié »,* illustre-t-elle.

« Au sein d'une même filière professionnelle, les filles vont spontanément vers les postes les moins compétitifs » – Anne Boring, économiste

A la fin de leurs études, celles-ci prennent leur indépendance plus tôt : 48 % des femmes de 18 à 24 ans résident encore chez leurs parents, selon l'Insee, contre 58 % des hommes du même âge. *« Ce qui les expose plus tôt à la précarité, tandis que les garçons logés et nourris chez les parents commencent déjà à économiser quand ils ont un petit boulot à côté »,* ajoute Titiou Lecoq.

Newsletter

« Les débats éco »

Les débats économiques de la semaine décryptés par « Le Monde »

[S'inscrire](#)

Surtout, les filles se dirigent massivement vers les filières sociales et littéraires, qui conduisent à des

professions moins bien rémunérées – en 2020-2021, elles représentaient 86 % des effectifs en formations paramédicales et sociales, contre 28,9 % seulement des inscrits en écoles d'ingénieurs, selon l'Insee. *« J'étais bonne en maths, mais dès la 2^{de}, profs et parents m'ont encouragée à devenir infirmière, raconte ainsi Sonia, 33 ans, non sans amertume. Ils affirmaient que j'aurais toujours du boulot et pensaient bien faire. Mon frère, lui, est allé vers l'informatique. »* Ce n'est pas tout : *« On constate également qu'au sein d'une même filière professionnelle, les filles vont spontanément vers les postes les moins compétitifs »*, ajoute l'économiste Anne Boring, qui dirige la chaire pour l'entrepreneuriat des femmes de Sciences Po.

Pas étonnant, dès lors, que sept ans après l'obtention d'un diplôme d'études supérieures, la proportion de femmes diminue à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie professionnelle : *« Elles représentaient près de 55 % des sortants de l'enseignement supérieur en 2010, mais seulement 40 % des managers en 2017 »*, détaille une publication du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), parue en 2020. *« Elles accèdent moins à de telles positions, et plus tard, en 17,9 mois en moyenne, contre 15,3 mois pour les hommes »*, détaille Dominique Epiphane, l'une des autrices.

« Syndrome de la bonne élève »

« Quand mon collègue de cinq ans plus jeune a été promu manager avant moi, j'ai craqué et fini par demander une explication à mon supérieur, témoigne Lauriane, consultante. Surpris, il pensait que le poste ne m'intéressait pas alors qu'il me semblait évident que j'estimais être la plus légitime pour le décrocher. » Mais son collègue, lui, réclamait cette promotion depuis son embauche. *« C'est toujours le même problème : les femmes obtiennent moins car elles demandent moins, souvent convaincues qu'on leur attribuera spontanément ce qu'elles méritent : le syndrome de la bonne élève »*, résume Catherine Bonneville-Morawski, fondatrice du cabinet de conseil en mixité Eragina.

Lire aussi : [Réforme des retraites : en Suède, les femmes à la traîne](#)

Selon les derniers chiffres Insee, le revenu salarial des femmes était en moyenne inférieur de 22,3 % à celui des hommes en 2019. Une différence tombant à 16,1 % en équivalent temps plein, sauf pour les plus bas revenus, où l'écart reste de 25 %. Et pour cause : *« Les mères sont toujours plus nombreuses que les pères à réduire leur temps de travail ou prendre des temps partiels à l'arrivée d'un enfant »*, résume Hélène Périvier, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

En 2020, les femmes en emploi étaient trois fois plus nombreuses que les hommes à occuper un temps partiel (27 % contre 8 %). *« Par extension, toutes les femmes, même celles qui n'auront pas d'enfant, sont identifiées comme des mères potentielles qui s'investiront moins, et cela contribue à leur moindre progression salariale »*, ajoute Hélène Périvier. Même si depuis sa création en 2019, l'index Pénicaud, qui contraint les entreprises de plus de 50 salariés à publier les écarts de salaires femmes-hommes, aide à atténuer lentement ces inégalités.

Les détenteurs d'épargne salariale étaient, en mars 2021, à 61,8 % des hommes contre 38,2 % des femmes

Et puis, il y a tout le reste. Tout ce qui, dans la vie personnelle, le couple, l'épargne, contribue à creuser les différences de revenus – et donc, à terme, de pension et de niveau de vie à la retraite. *« Au sein des couples que je vois, beaucoup de femmes délaissent complètement la gestion de leur propre patrimoine entre 35 et 50 ans, tandis que les hommes deviennent bien souvent le "directeur financier" de la famille »*, explique Héroïse Bolle, fondatrice du cabinet de conseil en gestion de patrimoine Oseille et compagnie.

Les exemples qu'elle cite sont éloquentes. Carole paie les courses du quotidien, Adam rembourse le

crédit de la voiture, qui est à son nom – et lui reviendra en cas de séparation. Julie place ses économies sur un Livret A au nom de chacun de ses enfants, Stéphane investit les siennes en action. Leïla finance les travaux de l'appartement acheté par Lucas, convaincue que leurs deux contributions financières s'équilibrent...

« *La plupart des couples n'ont pas conscience de cette répartition "genrée" des dépenses, aux conséquences pourtant lourdes* », résume Héloïse Bolle, également autrice de l'ouvrage *Aux thunes citoyennes !* (avec la juriste Insaff El Hassini ; Alisio, 256 p., 19,90 €). Parce qu'elles gagnent moins et sont moins attentives, les femmes épargnent moins pour leurs vieux jours : les détenteurs d'épargne salariale étaient, en mars 2021, à 61,8 % des hommes contre 38,2 % des femmes, selon l'Autorité des marchés financiers (AMF). Pour l'assurance-vie, la différence est de 54,6 % contre 45,4 %.

Compensation sous-évaluée

« *De fait, on observe que l'écart de patrimoine individuel moyen entre hommes et femmes est passé de 9 % en 1998 à 16,3 % en 2015* », souligne la démographe Marion Leturcq, autrice d'une étude le sujet pour l'INED, avec Nicolas Frémeaux. Motif : les couples se forment plus tard – avec un patrimoine accumulé déjà plus élevé chez les hommes –, ils se marient moins et optent de plus en plus pour la séparation des biens. Ce qui désavantage les femmes.

« Le niveau de vie des femmes baisse de 19 % lors des séparations, même en tenant compte des prestations compensatoires. » Hélène Périvier, de l'Observatoire français des conjonctures économiques

Au reste, les sœurs sont également moins bien loties que leur(s) frère(s) au moment de l'héritage, lorsqu'il y en a un. Les travaux des sociologues Céline Bessière et Sibylle Gollac, autrices de l'ouvrage *Le Genre du capital* (La Découverte, 2020), montrent ainsi que les parents ont tendance à transmettre les « biens structurants » (la boulangerie, l'entreprise familiale, la maison) en priorité aux garçons. Bien sûr, les filles touchent une compensation financière en théorie équivalente. Mais la plupart du temps, celle-ci est sous-évaluée par rapport à la valeur réelle du bien.

Souvent, ces inégalités éclatent au grand jour lors des ruptures ou divorces. « *Le niveau de vie des femmes baisse de 19 % lors des séparations, soit trois fois plus que celui des hommes, même en tenant compte des prestations compensatoires* », explique Hélène Périvier. Or l'essentiel des parents solos sont des mères (80 %, selon l'Insee), dont 36 % vivent sous le seuil de pauvreté, contre 22 % des pères seuls.

« *Cela témoigne aussi d'une certaine impréparation, voire d'une naïveté des femmes dans le choix des relations légales du couple* », confie Héloïse Bolle. Exemple : le pacs, de plus en plus privilégié au mariage, est bien moins protecteur pour les femmes. Il n'ouvre pas droit à la pension de réversion en cas de décès du conjoint. Ni à la possibilité d'hériter du partenaire en l'absence de testament.

Lire aussi : [Réforme des retraites : les répercussions du travail \(ou du non-travail\) sur la santé des femmes](#)

« *Autant dire que pour tendre vers l'égalité à la retraite, le nombre de chantiers à mener est vertigineux* », soupire Brigitte Grévy, citant pêle-mêle celui des stéréotypes à l'école, de l'éducation financière, de l'orientation, ou encore de la revalorisation des professions féminisées. « *Sans oublier la transparence salariale à renforcer et les tabous sur l'argent dans le couple à faire tomber* », conclut Titiou Lecoq. Tout en soulignant que les lignes bougent de plus en plus. « *Mon fils aîné vient de prendre un congé parental d'un an pour s'occuper de ses jumeaux, s'émeut ainsi Claudine Lefebvre. A mon époque, il serait passé pour fou. Aujourd'hui, on lui demande surtout pourquoi il s'arrête aussi longtemps.* »

Services *Le Monde*

Découvrir

Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences

Testez votre culture générale avec la rédaction du Monde

Mots croisés, sudoku, mots trouvés... Jouez avec nous

Voir plus